Fédération Départementale des Chasseurs de la Marne

Maison de la Chasse et de la Nature

ACCUEILLIR LES OISEAUX D'EAU SUR SA GRAVIÈRE

LE GUIDE



Projet d'accompagnement au renforcement de la Trame verte et bleue dans le Pays vitryat cofinancé par :

La Région Grand Est

Union Européenne
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

LEADER

Soutenu par :

Préfet de la Région Grand Est
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

OFB Office français de la biodiversité

Agence de l'eau Rhin-Meuse
Établissement public de l'État

agence de l'eau

Agence de l'eau Seine Normandie

GAL Pays Vitryat
Leader de votre territoire !

Pays Vitryat ADEVA
L'initiative active !

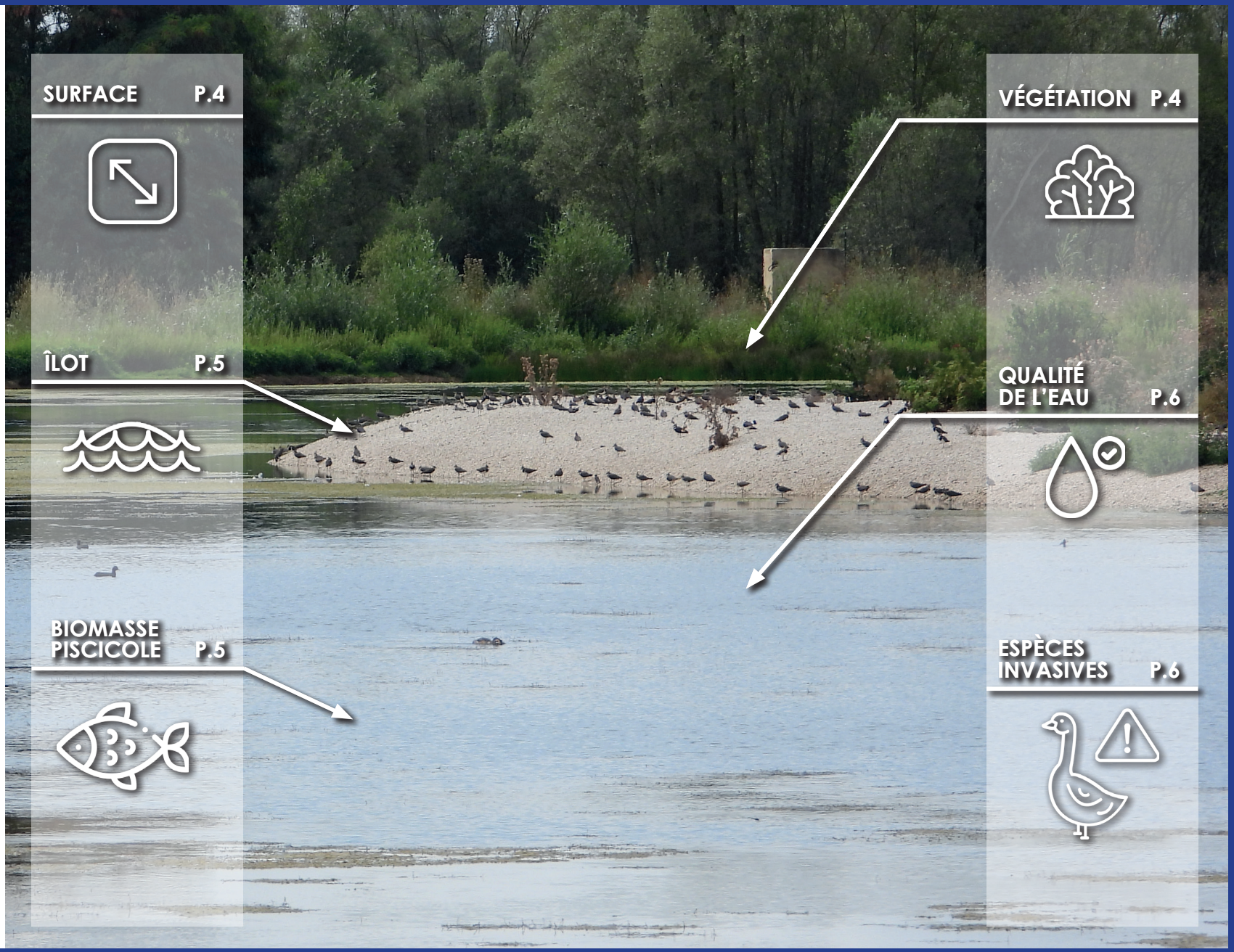
AMÉNAGER SA GRAVIÈRE

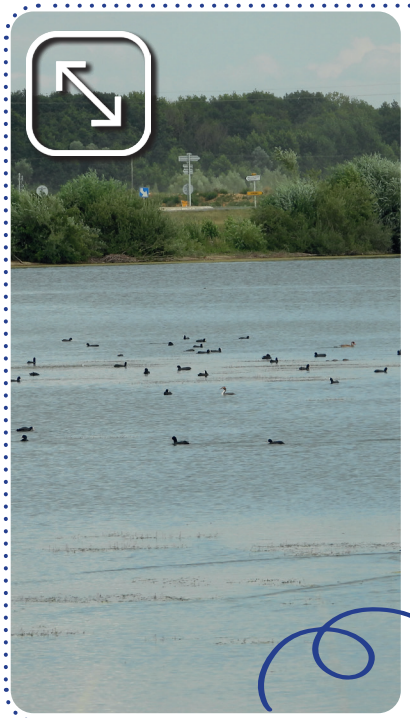
LE MOT DU PRÉSIDENT



Consciente de la nécessité de protéger et conserver la biodiversité, la Fédérarion Départementale des Chasseurs de la Marne s'engage dans des études apportant des contributions significatives pour l'environnement.
Forte de ses expériences, notre équipe s'est intéressée au potentiel des gravières du Perthois pour la conservation des oiseaux d'eau.
À une époque où nous constatons une disparition régulière des zones humides, les gravières proposent une réelle opportunité pour la nidification, la migration et l'hivernage de plusieurs espèces voyant leur habitat naturel disparaitre.
Sans être exhaustif, ce guide met en avant les bonnes pratiques pour rendre votre gravière plus accueillante pour les oiseaux.

Jacky Desbrosse
Fédération Départementale
des Chasseurs de la Marne





SURFACE

Les oiseaux d'eau apprécient les gravières de **grande surface** pour se reposer en halte migratoire, hiverner et nicher. Généralement, les gravières de plus de **4 ha** attirent plus d'espèces et en plus grande quantité.

Le **Schéma Départemental des Carrières de la Marne** impose que les nouvelles gravières fassent au minimum 5 ha dans le Perthois.

Rassemblement de foulques macroules et de nettes rousses à Cloyes-sur-Marne.
© E. Braud



VÉGÉTATION

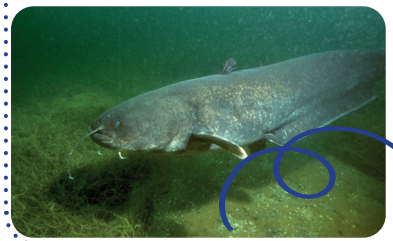
De nombreux oiseaux d'eau préfèrent les **milieux ouverts en bord de gravière**, avec une strate herbacée ou un sol nu en graviers. Cela leur permet de **nicher à même le sol ou sur l'herbe**, de **se nourrir** dans la végétation basse et de **voir les prédateurs de loin.**

- **Aménagement** d'**habitats diversifiés** (roselières, sol nu...).
- **Coupe** des arbres et **fauche raisonnées** sur les bords pour ouvrir le milieu.

Îlot aménagé.
© E. Braud







BIOMASSE PISCICOLE

Des poissons présents en quantité trop importante peuvent **perturber les oiseaux**. En fouillant la vase pour se nourrir, les carpes rendent l'eau très turbide.
Certains carnassiers, par exemple le grand brochet et le silure glane peuvent s'avérer être des prédateurs des oiseaux.

- Empoissonner à moins de 50 kg / ha.
- Exporter les plus gros brochets (> 70 cm) et une partie des cyprinidés.
- Ne pas importer de silure.

De haut en bas :
grand brochet - carpe commune - silure glane.
© Wikipédia



ÎLOT

Les oiseaux d'eau utilisent les îlots pour se reposer et nicher à l'**abri des prédateurs terrestres**. Ils sont créés à partir de granulats pendant la phase d'extraction.

- Créer des îlots en réseau (de 2 à 6).
- L'emprise de l'îlot est comprise entre 50 m² et 150 m².
- Ne pas utiliser de terre végétale (ce qui accélèrerait la croissance des saules).

Vanneaux huppés sur îlot à Matignicourt-Goncourt.
© E. Braud

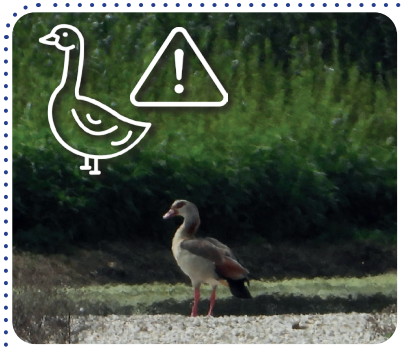


QUALITÉ DE L'EAU

Les oiseaux d'eau bénéficient de la présence de **végétation aquatique**. Elle constitue les ressources alimentaires des oiseaux d'eau végétariens. D'autres oiseaux carnivores ou piscivores y trouvent des crustacés, macro-invertébrés ou petits poissons dont ils se nourrissent. Il faut donc **maintenir une bonne qualité de l'eau** (en empêchant l'eutrophisation) pour que la végétation aquatique se développe.

- Ne pas utiliser de produit phytosanitaire aux abords de la gravière.
- Réduire l'utilisation d'amorce.

Nette rousse à Cloyes-sur-Marne.
© E. Braud





ESPÈCES INVASIVES

Les espèces exotiques envahissantes **perturbent le cycle biologique des oiseaux d'eau** de manière directe ou indirecte en dégradant le milieu. Il est donc nécessaire de réguler la population de ces espèces pour garantir la survie et la reproduction des oiseaux d'eau indigènes.

- Piégeage (contactez la FDC51 pour plus d'informations).
- Autorisation de destruction de l'ouette d'Égypte pour les titulaires du permis de chasser du 21 août au 31 janvier.

De haut en bas :
ouette d'Égypte - ragondin.
© E. Braud





Nette rousse



Fuligule morillon



Fuligule milouin



Mouette rieuse



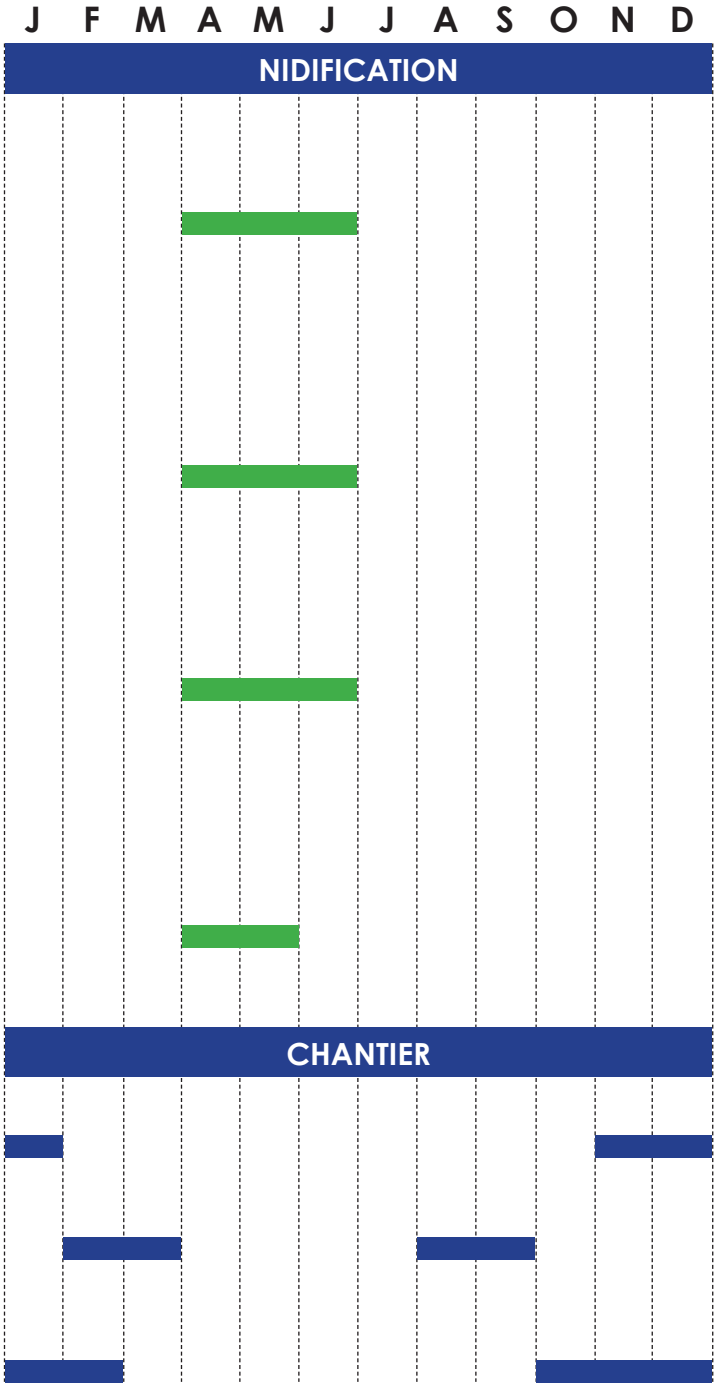
îlot



Fauche



Élagage



POUR PLUS D'INFOS

> Braud E. 2022. Évaluation de l'intérêt des gravières du Pays vitryat pour la nidification des oiseaux d'eau (rapport de stage FDC51).

> Mouronval et al. 2005. Les oiseaux d'eau des carrières alluvionnaires du Perthois : structure du peuplement et relations avec les variables environnementales.

NOTES